



Compte-Rendu de la réunion Mairie du 23/05/2023

Rédaction : membres du CLES présents

Présents : M. Le Maire, M. Valente (élu aux affaires scolaires), Mme Babin (élue responsable des ALAE), Cécile Bahut et Emilie Brugère (services affaires scolaires), les directeurs des 4 écoles, les directeurs des ALAE et la coordinatrice, 6 représentants du CLES des parents d'élèves, 3 représentants de la FCPE des parents d'élèves, plusieurs parents dans le public.

NOUVELLE ECOLE



Informations données par la mairie

La troisième école doit être **implantée chemin de Tucol**. Le CLES a demandé de matérialiser la parcelle sur laquelle l'école sera construite. Il s'agit de la parcelle n°184. Le prix est de 50€ du m².

La signature devrait être effective dans les 6 mois.

Monsieur le Maire souhaite construire une école Zen => zéro énergie.

Cette école devra **accueillir la nouvelle cuisine centrale**.

Elle doit permettre de **désengorger uniquement la maternelle du Lac**. Les élèves affectés sur la zone du Canal ne sont pas concernés.

La livraison de l'école devrait être effective au plus tard en janvier 2026. A ce jour aucun appel d'offre ou

d'étude par des architectes n'a été fait. Le cahier des charges est en cours de rédaction par les services techniques de la commune.

Il s'agira d'une école maternelle de 4 classes avec possibilité par la suite de l'agrandir à 6 classes.

Retours du CLES

Le CLES ainsi que des parents non affiliés s'inquiètent de la saturation de l'école dès sa construction. Ils s'inquiètent également de la scolarisation de ces élèves lors de leur passage en élémentaire : JDF et Brassens étant déjà saturés. Monsieur le Maire ne partage pas cet avis de saturation des écoles et évoque que construire une école plus grande coûte trop cher. **Les parents d'élèves du CLES et les directeurs pensent qu'il faudrait construire un groupe scolaire (maternelle + élémentaire).**

Les parents du CLES regrettent qu'il n'y ait pas une anticipation des effectifs. Ils estiment que la construction intensive de logements est la cause de la saturation des écoles. Monsieur le Maire aurait dû et devrait anticiper la construction des classes pour accueillir les nouveaux arrivants. Les parents du CLES citent l'exemple de la nouvelle école de Bruguières ou de l'extension du groupe scolaire de Lespinasse qui ont des salles de classe vides leur permettant d'anticiper les effectifs à venir.

Les parents d'élèves du CLES s'inquiètent pour les rentrées 2024 et 2025 en attendant l'ouverture de l'école : Comment ferons-nous pour accueillir les classes supplémentaires les années à venir ? Le maire répond que nous ne sommes pas encore à l'année prochaine.

PLAN CANICULE

Les mesures pour accompagner les fortes chaleurs :

Le maire informe qu'il souhaite que les directeurs et parents d'élèves choisissent les solutions à apporter. Trois choses ont été demandées par la Mairie aux équipes enseignantes et directeurs d'école :

- est-ce qu'ils souhaitent ombrager les vitres ?
- où planter les arbres ?
- et où installer des brumisateurs ?

Monsieur le Maire souhaite que ce soit les acteurs qui travaillent sur les infrastructures qui apportent des solutions à adopter pour lutter contre les fortes chaleurs. A titre d'exemple, ce sont les chefs d'établissement qui ont implanté les arbres sur les cours.

Un parent non affilié à une association demande : est-ce que des professionnels ont été contactés? Le maire répond que ça ne faisait pas partie du plan proposé.

Selon ce même parent, cela ne semble pas être la bonne démarche. **Dans un premier temps, il faut recueillir les besoins des personnes qui occupent les locaux (consultation).** Mais ça ne suffit pas pour résoudre une problématique, il est nécessaire **dans un second temps, de faire appel à des bureaux d'étude pour faire des audits et diagnostics.**

A plusieurs reprises, il est évoqué par différents parents, qu'il est **important que des professionnels** puissent intervenir pour faire des préconisations fiables. Monsieur le Maire répond à chaque fois qu'il a consulté les principaux intéressés pour connaître leurs attentes mais les directeurs des établissements

précisent également qu'ils ne sont pas professionnels. Il a fallu plusieurs demandes insistantes des différents partis, pour que Monsieur le maire accepte de lancer un diagnostic énergétique sur les établissements. En revanche, à la demande ouverte d'un délai, il ne souhaite pas s'engager sur une date.

A ce jour, depuis le lancement de la consultation par la mairie, dans son mail du 21 juin 2022, en mesure de réponse d'urgence, des arbres ont été plantés et des stores ont commencé à être installés.

En revanche, aucune démarche d'étude ou de diagnostic thermique n'a été enclenchée pour permettre la mise en œuvre de moyens plus efficaces contre la canicule sur le long terme.

Un parent du CLES demande de combien les mesures mises en place (stores et arbres) vont faire baisser la température dans les classes aux prochaines chaleurs. Monsieur le maire ne sait pas répondre.

Le CLES regrette n'avoir jamais eu de retour sur le questionnaire transmis aux parents et associations pour avoir des idées de solution. Le CLES avait proposé un contact à Toulouse Métropole concernant l'aménagement de cours oasis ([voir notre mail du 30/06/2022](#)). L'association regrette que la mairie ne se soit pas saisie du contact. Le Maire répond que "si on connaît quelqu'un on peut l'appeler et lui demander de proposer une solution à « monsieur le maire ».

Le CLES avait demandé des réunions pour s'investir sur le projet du plan canicule et n'a jamais eu de retour à ces demandes depuis le 30 juin 2022. Le CLES souhaiterait savoir s'il y a eu une conclusion à la procédure de consultation ?

ECOLE MATERNELLE DU LAC

Préparation de la rentrée



Il est prévu d'**ouvrir une nouvelle classe à la maternelle du Lac.**

L'extension du Lac, ce sont **deux nouvelles classes avec bloc sanitaire soit 150 m²** et un **agrandissement du réfectoire de 30 m²** tout cela dans des préfabriqués. Un appel d'offres pour l'achat des préfabriqués sera lancé en juin afin d'accueillir les élèves de la nouvelle classe. La **livraison des algécos est prévue en octobre**. Il y aura également dans ces algécos l'extension de la cantine.

Les parents d'élèves du CLES s'interrogent sur **le positionnement de l'Algéco** en limite de propriété et s'inquiètent pour la sécurité des élèves, Le préfabriqué fera office de clôture et l'algéco n'empiètera pas dans la cour. Pour les parents d'élèves du CLES cette implantation ne semble pas répondre aux normes de sécurité demandées pour les établissements scolaires. Le CLES demande s'ils ont fait appel à un référent ESSP (Etudes Sécurité et Sûreté Publique) pour valider l'implantation. Le maire indique qu'il n'y a pas besoin de l'accord de cet agent et qu'il le positionne comme il le souhaite. Le maire indique que c'est la directrice qui est garante de la sécurité de l'école.

Les parents du CLES indiquent à monsieur le maire qu'il s'agit en effet de prescriptions et qu'un agent peut se déplacer en amont pour faire des recommandations dans le cadre des projets sur l'aspect sécurité (risque attentat etc...). Ils précisent que comme il s'agit d'enfants dans une école, cet aspect sécurité n'est pas à prendre à la légère.

La directrice informe qu'elle est garante de la sécurité mais n'est pas spécialiste de la sécurité. Pour elle, il faudrait envisager de sécuriser les fenêtres qui donnent sur l'extérieur avec des barreaux. Monsieur le Maire pense que c'est possible de le rajouter dans le cahier des charges dont le garant est le responsable des services techniques.

	<p>Les parents de la FCPE ne comprennent pas que cette extension n'ait pas pu être réalisée il y à 3 ans en même temps que la création d'une classe et des salles ALAE.</p> <p>Les parents d'élèves du CLES questionnent le Maire sur le pourquoi ça n'est pas possible d'avoir les algécos pour septembre ? Monsieur le Maire indique un problème de timing sans pouvoir donner davantage de réponses.</p> <p>Les parents demandent donc quelle sera la solution temporaire jusqu'à l'installation des algécos. Réponse : le dortoir des moyennes sections sera réquisitionné, il n'y aura donc plus de sieste pour ces enfants.</p> <p>Lors des derniers Conseils des écoles du Lac et de G. Brassens, Monsieur le Maire avait évoqué la possibilité de réaliser des classes de GS/CP afin de pallier au manque de place. Les parents d'élèves du CLES interrogent la mairie sur la réalisation de cette hypothèse pour les écoles du Lac et de Brassens. Monsieur le Maire indique que lui et l'IEN étaient défavorables pour les écoles du Lac et Brassens mais favorables entre le canal et JDF pour la rentrée 2025. Les parents d'élèves du CLES semblent surpris de cette réponse puisqu'après un entretien avec l'IEN en mars il semblerait qu'elle y soit défavorable qu'importe les écoles. Les parents d'élèves du CLES partagent son avis puisqu'en effet il ne s'agit pas d'un groupe scolaire mais de deux écoles distinctes au niveau géographique. Cela signifierait d'exclure une partie des GS du reste de sa promo dans une école non adaptée pour accueillir des maternelles.</p> <p>M.Le maire confirme que le projet GS/CP est de toute façon abandonné.</p>
<p><u>Travaux</u></p>	<p>Classe 7: Une fuite est toujours en cours, dans la classe 7. Les parents d'élèves du CLES sont surpris que des fuites soient toujours présentes dans les écoles puisque Monsieur Valente a affirmé au conseil municipal d'avril 2023 qu'il n'y avait plus aucune fuite dans les écoles de Saint-Jory. L'enseignante présente a pu confirmer la fuite.</p> <p>Le muret du parking qui était détruit : il a été rebâti et consolidé mais d'autres parpaings semblent s'être déplacés suite à cette réparation.</p>
<p><u>Plan Canicule</u></p>	<p>5 stores à bannes ont été posés. Selon les parents du CLES, ils sont positionnés trop haut. Monsieur Valente est d'accord. Les manivelles sont trop courtes, Monsieur Valente propose d'acheter de nouvelles manivelles ou d'en fabriquer de plus longues. Le CLES alerte que leur horizontalité ne leur permet pas d'être efficaces. Le Maire rassure quant au positionnement horizontal des stores. Selon le Maire cela ne posera aucun problème pour l'ensoleillement en été.</p> <p>Concernant le rétro planning de la pose de l'ensemble des stores, le maire ne peut pas apporter de réponse.</p> <p>Les parents du CLES demandent quels ont été les critères de choix, concernant les stores, alors qu'on avait jamais parlé de stores bannes mais plutôt de voiles d'ombrage démontables, stores à lames (lors des CE de Brassens et du Canal) ? Selon le maire, il a toujours été question de stores mais il ne connaissait pas leur structuration (lame, banne). C'est le responsable des services techniques qui a procédé aux achats.</p> <p>Les parents du CLES souhaiteraient savoir, combien de degrés la mairie estime gagner, grâce à la pose des stores ? Selon le Maire c'est impossible à calculer. Un parent non affilié à</p>

	<p>une association explique qu'un bureau d'étude aurait pu l'étudier en amont et le déterminer.</p> <p>Ombre la structure de jeux mise en service en juin 2022 qui est en plein soleil : Monsieur le Maire, les directeurs et les parents du CLES s'accordent pour dire que les arbres plantés ne feront de l'ombre que dans plusieurs années. Une demande pour des parasols a été faite mais cela est impossible pour des questions de sécurité. Idem pour les voiles d'ombrage, car cela touche les jeux. Des toiles tendues sont proposées et doivent être mises à l'étude, mais la municipalité ne peut pas nous le garantir. La structure est exposée au sud/est, elle est en plein soleil : risque de brûlures et insolation.</p>
--	--

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GEORGES BRASSENS	
<p><u>Travaux :</u></p>	<p>Les VMC : Au vu des photos, selon le CLES, il faudrait penser à les faire nettoyer (sur les photos elles sont noires). Les parents FCPE indiquent qu'il y a des obligations d'entretien sur les VMC.</p> <p>Fuite dans la classe de CP ? La municipalité va vérifier (car le maire pensait que le problème était résolu) "je n'ai pas toutes les informations car ça ne m'a pas été retransmis, on vérifiera". Les parents du CLES ont montré des photos.</p> <p>La mairie répond également que dans le tableau des travaux du service technique la fuite au plafond et le nettoyage de la VMC n'est pas noté. (la fuite au plafond est pourtant une demande qui revient régulièrement à tous les Conseils d'École, avec la réparation du plafond et la peinture dans la classe).</p> <p>Peintures : Le Maire indique que la moitié des murs ont été peints. Les parents du CLES et le directeur indique que c'est seulement 1/3 de la peinture qui a été faite. Les travaux de peinture sont en cours les mercredis matin.</p> <p>Monsieur Langella, le directeur, souhaiterait qu'un système soit mis en place pour être tenu informé de l'ensemble des travaux réalisés dans l'école. Il affirme également être le garant de la sécurité et aimerait veiller aux entrées et sorties. Il a besoin de savoir qui entre dans l'école, ils doivent venir se présenter à la direction et les informer de ce qu'ils y font. L'ensemble des directeurs réclame plus de lien et de communication avec le responsable des services techniques en charge des écoles et les agents qui interviennent sur le terrain. Le Maire informe qu'il y a des fiches navettes dans la mairie entre les services techniques et les affaires scolaires. Le maire est d'accord pour transmettre une fiche navette aux directeurs.</p>
<p><u>Plan canicule</u></p>	<p>VENTILATEURS : est ce que toutes les écoles sont équipées, et est ce que cette année il y en aura pour Brassens ? L'été dernier, aux fortes chaleur, il faisait plus de 30° dans les classes à 9h00, et ce sont des parents qui ont amené leurs propres ventilateurs.</p> <p>Les parents d'élèves du CLES indiquent avoir été destinataires d'un mail retour de C. Bahut : "Des achats sont programmés : d'une part de ventilateurs portables par la municipalité pour 2023, et d'autre part de brasseurs d'air au plafond par la Métropole pour 2024".</p>

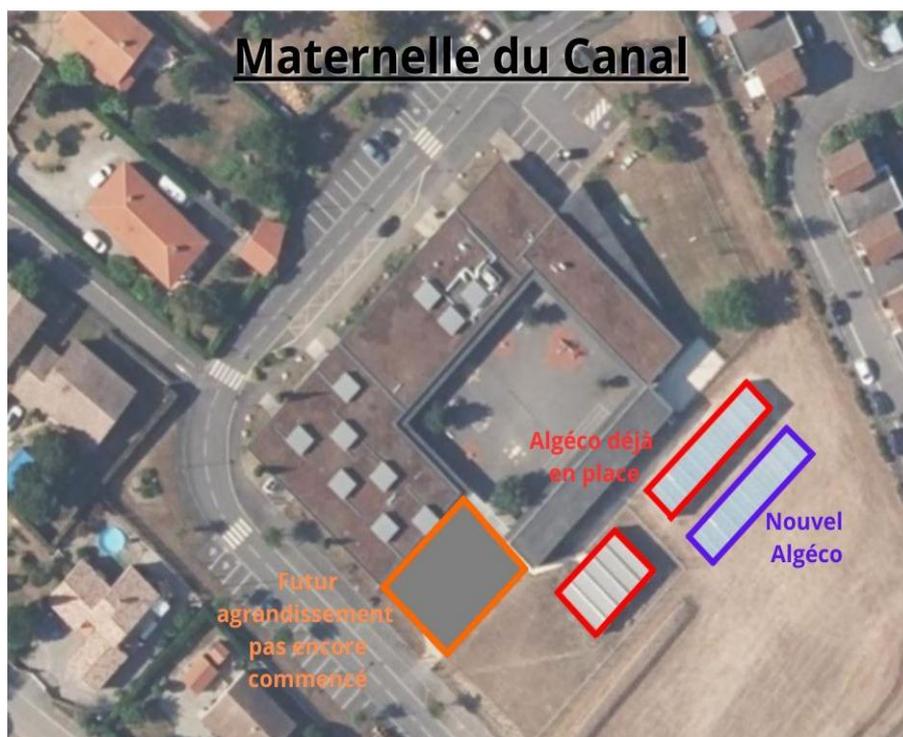
	<p>La municipalité confirme qu'il y aura brasseurs d'air mais pas cette année plutôt en 2024 livrés par la métropole. Des ventilateurs seront livrés en 2023 par la municipalité. Pour les brasseurs d'air, les nouvelles classes seront équipées ? Le maire ne sait pas.</p>
<p><u>Préparation de la rentrée</u></p>	<p>Préparation d'une classe à Georges Brassens pour la rentrée de septembre : L'ALAE déménage pour libérer un bureau qui deviendra une salle de classe. Un deuxième bureau sera également disponible pour transformation en classe si besoin.</p> <p>Le CLES demande ce qu'il en est de la classe ouverte en septembre qui attend son matériel informatique depuis son ouverture en septembre ? L'ALAE avait proposé de prêter un vidéoprojecteur en dépannage mais la classe n'est toujours pas équipée depuis septembre (ordinateur+vidéoprojecteur). La mairie répond qu'en effet cela fait partie du projet numérique d'équiper toutes les classes des écoles. Il faudra donc que cette nouvelle classe attende la livraison globale, mais pas de date annoncée.</p> <p>Pour rappel : lors du second CE de 2022/2023, nous sommes informés qu'un projet numérique est relancé pour la rentrée prochaine pour les écoles élémentaires. Les ouvertures de classes sont incluses dans ce projet afin que les classes soient équipées dès la rentrée. Cela consiste à équiper les classes de matériel informatique.</p> <p>Enfinement nous apprenons que le projet numérique concerne uniquement la partie logiciel. La mairie a lancé une consultation pour le matériel informatique auprès de 3 sociétés, elle n'a reçu aucune réponse. Désormais le délai de réponse étant dépassé, la mairie se donne la possibilité de choisir un fournisseur de son choix sans nouvelle mise en concurrence. Le matériel devrait être livré pour la rentrée 2023 et anticiper le matériel pour les ouvertures de classes de septembre 2023.</p> <p>Une nouvelle classe va ouvrir en septembre 2023. Le maire indique qu'il est en difficulté pour répondre aux préconisations du ministère demandant 24 élèves par classe en CP et CE1. La directrice de JDF indique que pour les classes à 24, au niveau des calculs académiques, il comptent les CP et CE1 à 24 effectifs et il y a des ouvertures de classes qui sont actées en tenant compte des préconisations. C'est la loi selon le directeur de G. Brassens.</p> <p>Le Directeur de G. Brassens parle de l'ouverture d'une seconde classe, au vu des effectifs, et souhaiterait que cela soit annoncé avant juin, d'autant plus qu'il y a la salle physiquement qui permettra d'accueillir cette classe.</p> <p>Les parents d'élèves du CLES demandent si on a une visibilité sur les effectifs : le président du CLES demande si on peut se baser sur environ 325 élèves. La municipalité répond que nous en sommes pas loin mais qu'une bonne quinzaine de parents de GS n'ont pas rapporté le dossier. MAJ du 31/05/23 : l'effectif des inscrits pour la rentrée de septembre est de 337.</p> <p>Les maternelles rencontrent le même problème avec les inscriptions en PS et le retour des dossiers de PS pour les inscriptions. C'est difficile car les parents ne suivent pas et tardent à renvoyer leur demande d'inscription. Madame Brugere va faire des relances par courrier. Si on se basait sur les naissances sur la commune, pour l'école Maternelle du Lac il manquerait encore environ 30 dossiers. Il y a donc peu de visibilité.</p>

Projet numérique pour les élémentaires pour GB et JDF :

- Ouverture de la nouvelle classe : les trois classes de Brassens seront équipées. Un appel d'offres a été lancé, en attente d'un retour.
- Deuxième relance pour le logiciel (ENT) : Pas d'ENT de prévu. Réponse de la mairie : la personne en charge de l'ENT (pour les élémentaires/maternelles) n'a jamais rappelé la Mairie. Réponse de la Directrice de JDF : la conseillère numérique relance les directeurs pour l'ENT, qui renvoient sur la mairie, mais toujours sans réponse d'après la responsable de l'ENT.

ECOLE MATERNELLE DU CANAL

Préparation de la rentrée



Location d'une classe et d'un dortoir pour la rentrée de septembre 2023. Le nouvel algéco est commandé via un avenant au contrat du dernier algéco mis en place, il n'y a donc pas besoin d'un appel d'offres.

Extension en dur de deux classes, 1 dortoir et 1 bloc sanitaire pour la rentrée de septembre 2024. Les travaux devront commencer en mars 2023. La consultation n'est pas lancée.

Madame Gleyzes demande s'il y aura une salle de motricité en plus, une salle des maîtres plus grande. La réponse est non.

Cette extension sera faite dans la continuité du bâtiment existant. Les plans intérieurs ne sont pas encore définis. Deux versions ont été proposées, mais Monsieur le Maire ne sait pas ce qui a été gardé. Les services scolaires l'informent qu'à ce jour rien n'a été sélectionné. Monsieur le Maire répond que cela dépendra de ce que souhaitera la directrice. Un parent

	<p>d'élève du CLES demande le calendrier des travaux. Monsieur le Maire dit qu'il faut que cela commence en Mars 2023. Un parent d'élève non affilié s'inquiète de la date de début des travaux alors qu'il n'y a encore aucun plan de défini et aucun architecte de choisi. Les services techniques ont défini les faisabilités mais rien n'est encore défini.</p> <p>Les parents d'élèves du CLES alertent sur le fait que la cour de récréation va devenir trop petite. Le maire stipule que l'extension ne sera pas sur la cour de récréation mais sur la partie en herbe. Les parents d'élèves l'informent que cette partie en herbe fait partie de la cour de récréation. 3 algécos en 3 ans et une extension prévue sur la partie actuellement en herbe. La municipalité pense que la taille est suffisante.</p> <p>Un parent de la FCPE demande ce qu'il est prévu de faire sur le terrain vendu derrière. Monsieur le Maire répond 18 logements et un petit parking.</p> <p>Concernant le manque de stationnement, sur le terrain municipal vendu derrière l'école, quelques places seront aménagées.</p> <p>Un parent du CLES demande s'il est prévu de faire quelque chose pour l'ALAE sur ce terrain vendu : le maire explique que le futur centre de loisirs sera derrière Georges Brassens vers le skate parc.</p> <p>Les parents d'élèves du CLES s'inquiètent de la capacité suffisante de l'ALAE du Canal d'accueillir. Malgré ces trois classes supplémentaires en trois ans, la direction de l'ALAE pense que cela sera suffisant. Idem pour le réfectoire, les effectifs devraient permettre de toujours faire deux services. Quid de la question de l'accueil de tous les enfants des 2 maternelles en vacances scolaires ?</p> <p>Un parent non affilié à une association souhaite partager son ressenti général sur la gestion des écoles de Saint-Jory par la municipalité. Ce parent a l'impression qu'on rajoute des petits morceaux à droite à gauche pour "fermer la bouche aux parents mécontents". Mais qu'il y a un réel manque de vision globale. Monsieur le Maire réfute cette hypothèse. Monsieur le Maire informe qu'il a fait construire JDF pour répondre aux besoins. Les parents informent que l'école est déjà saturée et un parent de la FCPE informe que le cercle laïque l'avait déjà prédit lors de la présentation du projet. Projet qui n'a pas pu être réalisé dans sa totalité dès la première livraison. La construction a dû être scindée. Monsieur le Maire est d'accord sur le décalage de la construction en deux parties pour JDF.</p>
<p><u>Travaux</u></p>	<p>Demande de clés pour le personnel (clés de l'école permettant d'ouvrir chaque porte). Monsieur Valente affirme qu'elles ont été commandées, Monsieur le Maire réfute en disant qu'elles n'ont pas été commandées et qu'il n'y pas de date de commande. Le Maire ne donne pas d'avis positif sur cette demande de clé.</p> <p>Concernant la pose du signal lumineux pour que le signal incendie soit visible partout dans l'école, selon le maire, un audit est en cours pour étudier les différentes catégories d'alarmes.</p> <p>La demande de store pour la salle de motricité pour limiter la chaleur : pas de commande en cours, mais mis au budget, cela est "faisable" selon M.le maire.</p>

La demande de toit végétalisé : les services techniques ont informé les services des affaires scolaires qu'il n'y aurait pas de toit végétalisé car cela coûte trop cher. Dès la construction ce n'était qu'un toit terrasse. Un parent d'élève du CLES évoque que la végétalisation pourrait être une solution pour rafraîchir l'école. Une solution de peindre le toit blanc avait été proposée pour réduire l'apport calorifique. Le Maire informe qu'il n'a pas demandé de réflexion et n'a pas réfléchi sur cette solution. Pour la cour de récréation peindre en blanc c'est trop réfléchissant.

Les brise vues pour le grillage : pas de commande réalisée malgré la promesse lors des CE qu'il soit posé à la Toussaint. Une commande globale sur toutes les écoles avait été mentionnée (besoin GB/Lac). Monsieur le Maire admet que la commande n'a pas été passée que c'est prévu au budget prévisionnel pour l'année prochaine.

Le système de refroidissement par le sol est "réparé" ! Il ne fonctionnait pas depuis des années. Une entreprise doit passer pour le régler. Il s'agissait selon le Maire de "pas grand chose". Cela sera opérationnel pour cet été 2023. Les parents du CLES sont très satisfaits par cette annonce mais **s'étonnent que l'on qualifie de panne légère car cela fait plusieurs années que l'on demande à ce qu'il soit réparé et les seules réponses obtenues étaient une attente de devis.**

Lors du premier **exercice incendie** de l'année (10/2022), il avait été demandé en conseil d'école à ce qu'un **portillon** soit posé afin que la maîtresse située dans l'algéco du fond, Mme Rougier puisse évacuer en toute sécurité sans avoir à passer devant les algécos potentiellement en feu. A ce jour, en mai, **aucun travaux n'a été effectué pour sécuriser l'évacuation.** Les parents du CLES se montrent très en colère face à cette négligence puisque cela a été relevé en septembre et nous sommes en mai et cela **porte atteinte à la sécurité des élèves en cas d'incendie.** Monsieur le Maire n'est "pas au courant".

Les parents d'élèves sont dans **l'incompréhension du manque de communication** puisque l'ensemble des travaux cités sont évoqués lors de chaque conseil d'école. **Le tableau récapitulatif des travaux en cours et non terminés, réalisé par les parents d'élèves du CLES et validé par Mme Gleyzes, ne correspond pas au tableau des travaux prévus par les services techniques.** Un parent d'élève du CLES demande comment il est possible de communiquer les informations manquantes aux services techniques afin qu'ils complètent leur plan d'action. Le maire indique que le CLES n'a qu'à "envoyer son tableau". Un parent d'élève du CLES demande à ce qu'il soit lu et pris en compte, puisque ces informations ont déjà été répétées en conseil d'école et non prises en compte à ce jour.

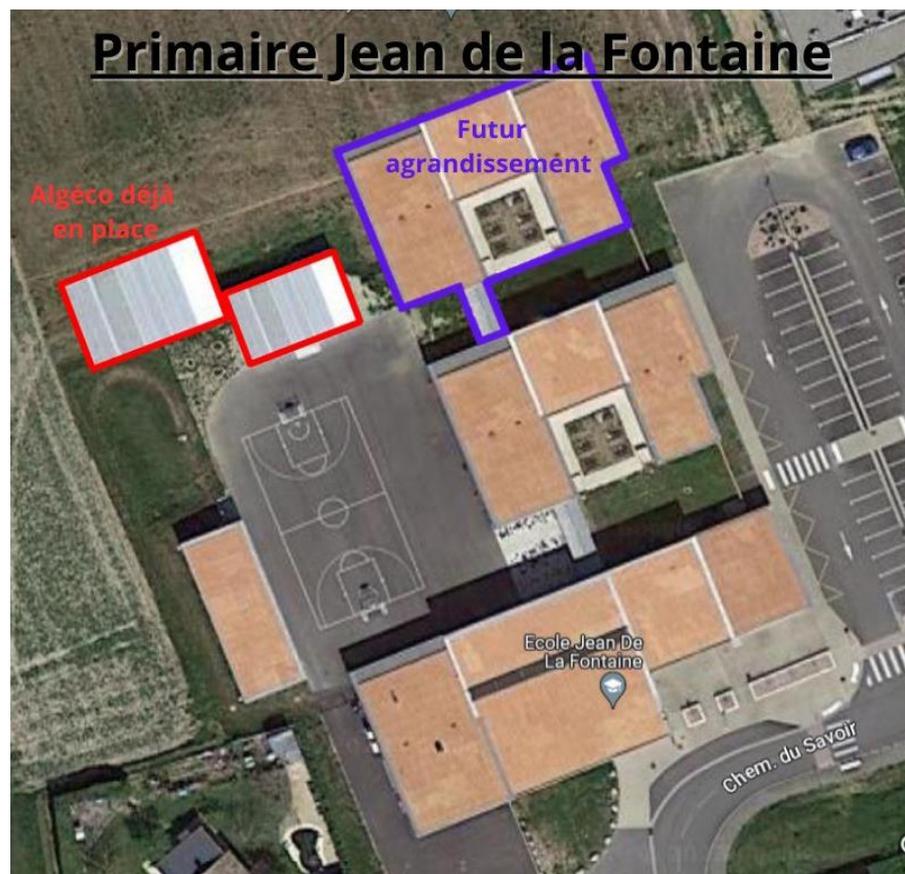
Un parent d'élève du CLES demande que le responsable des services techniques soit présent lors des prochains CE de juin. Le maire répond "pourquoi pas".

Selon les parents FCPE, CLES et non affiliés présents : il **manque une vision globale sur les constructions et un manque d'anticipation** de la part de Monsieur le Maire.

Selon la directrice du Lac nous sommes dans une situation de **gestion des urgences.**

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE

Préparation de la rentrée



Une ouverture de classe pour la rentrée de septembre 2023.

Actuellement 4 classes en algécos sont en place. 5 classes en dur vont être livrées pour décembre 2023.

En attendant, de septembre à décembre 2023 les élèves seront accueillis dans la BCD de l'école. La BCD va être en Stand By. Les parents trouvent cela regrettable que l'extension ne soit pas livrée dans les temps puisque cette BCD a fait l'objet d'un gros travail d'investissement de la part des équipes et des parents.

Cette situation s'est déjà produite au Canal il y a deux ans, **les parents du CLES regrettent que cela se reproduise encore estimant que les conditions d'accueil et d'apprentissage ne sont pas optimales.** D'autant plus qu'au Canal, la mairie n'avait pas procédé à l'enlèvement de certains meubles et matériel informatique, qui étaient poussés et entassés dans le fond de la classe. Questionnement concernant la sécurité. La directrice souhaite tout mettre en place pour assurer la sécurité de l'accueil, elle travaille en collaboration avec les services techniques. Une demande a été faite pour vider la BCD. Elle se questionne encore sur la nouvelle localisation à trouver pour la photocopieuse.

Plan canicule

Au dernier conseil d'école il a été demandé à ce que la mairie réfléchisse à **des avancés de toit sur les façades** exposées et des protections de vitre (stores ou autre) sur l'extension en cours de création. Réponse de la mairie : "Cela n'est pas prévu au permis initial, cela pourra être ajouté dans un deuxième temps".

	<p>Par rapport aux protections des vitres des classes déjà existantes, la directrice demande où cela en est car elle n'a pas d'informations. Réponse du maire: "il n'y a pas eu de demandes là-dessus". La directrice et les parents d'élèves affirment que cela avait été demandé en conseil d'école. Réponse du maire: "à vérifier".</p> <p>Il y aura une possibilité d'avoir des brumisateurs dans les cours de récréation. Le Maire informe que JDF est la seule école qui n'a pas émis d'avis négatif sur les brumisateurs. Cela faisait partie des propositions faites par la mairie.</p> <p>Les parents d'élèves du CLES estiment que dans les conditions de sécheresse dans laquelle on est c'est impensable de penser à diffuser de l'eau sur circuit ouvert de même des questions de maintenance (hygiène) se posent.</p> <p>La directrice de JDF préfère des brumisateurs transitoires et provisoires plutôt que rien du tout. Cela se fera sur la partie enherbée. Pour elle c'est une solution qui se veut provisoire. C'est une école neuve avec des normes, et malgré cela il y a 30 degrés dans les classes. Selon elle, le système de traitement de l'air est peu efficace.</p> <p>Un parent non affilié à une association évoque la loi climat et résilience, avec les cours oasis. Ce parent interpelle le Maire sur le fait qu'il va devoir se mettre en conformité afin de respecter la loi. Cela doit être validé par des bureaux d'étude.</p> <p>La Directrice de l'école JDF ajoute qu'il faut œuvrer dans le bon sens pour les élèves. Elle informe que l'équipe enseignante ne se considère pas comme des professionnels du plan canicule ou de l'isolation. "On s'est mis autour d'une table. Dans l'intérêt des élèves il faut essayer d'anticiper. Il faut se faire conseiller par des professionnels."</p>
<p><u>Travaux</u></p>	<p>La directrice remercie la municipalité pour l'ajout de porte dans leur couloir vitré afin de pouvoir aérer et refroidir cet espace.</p> <p>Agrandissement du parking : une micro-crèche va s'installer sur le terrain en face, il y aura donc quelques places de parking de disponibles devant celle-ci selon la mairie.</p> <p>La directrice trouve cela dommage que les élèves ne viennent pas plus nombreux à vélo. Malheureusement il n'y a pas de voie douce à proprement parler pour arriver en toute sécurité à l'école. Un parent d'élève de la FCPE partage un projet FCPE en cours : le pedibus, qui permettrait de réduire le nombre de véhicules sur le parking.</p>

ALAE / CANTINE / CENTRE DE LOISIRS / AUTRES

Un parent d'élève demande à ce que les plannings des travaux d'extension des différentes écoles soient communiqués via le site de la mairie. Le maire valide la demande.

La procédure lancée pour choisir le futur prestataire des centres de loisirs :

ALAE Délégation du futur prestataire : au 31 mai s'en suivront l'étude des dossiers et la commission et si négociation en suivant. Quelque soit le prestataire les équipes sont gardées. Monsieur le maire assure qu'il n'y aura pas d'augmentation pour les familles.